



FINANCEMENT DES SDIS **Front commun contre le rapport «Ginesta»**

Fédération et syndicats dénoncent les préconisations de maîtrise budgétaire.

Georges Ginesta serait-il devenu la bête noire des sapeurs-pompiers? Le député (UMP) du Var est en effet systématiquement blâmé par les professionnels pour ses jugements sévères en tant que rapporteur du budget de la sécurité civile à l'Assemblée nationale. Son rapport sur le financement des services départementaux d'incendie et de secours (Sdis), présenté par le 8 juillet par la mission d'évaluation et de contrôle qu'il préside, a également provoqué un véritable tollé.



Le rapport de la mission d'évaluation et de contrôle, présidée par le député (UMP) du Var, Georges Ginesta, a provoqué un tollé parmi les pompiers.

Quid de la qualité? En ligne de mire: les trente-huit propositions destinées à contenir «les dérives importantes» des dépenses des Sdis (hausse de plus de 245% entre 1996, date de la réforme de la départementalisation, et 2007). Un «rapport inquiétant et dangereux», a jugé le président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF), le colonel Richard Vignon, qui rappelle que l'augmentation des dépenses s'explique avant tout par «la remise à niveau des centres de secours et du matériel, opérée grâce la bonne volonté des conseils d'administration composés d'élus locaux». En outre, insiste-t-il, «le rapport fait fi des études finan-

cières les plus récentes, comme celle du cabinet Lamotte commandée par les conseils généraux, qui montre une gestion maîtrisée des dépenses». Vives réactions également parmi les syndicats, qui, à l'instar du SNSPP-Pats/CFTC, dénoncent «les attaques» portées contre le métier et «la seule interprétation comptable» du coût des Sdis, au détriment d'une «vision humaine d'un service de qualité qui fonctionne toute l'année de jour comme de nuit et par tous les temps, en tout point du territoire». «Rationalisation des dépenses, pause dans le recrutement, on est là dans le droit

fil de la révision générale des politiques publiques», déplore pour sa part la CGT, qui s'étonne que «les questions de santé et de sécurité au travail soient totalement ignorées».

Une proposition dispendieuse.

Autre motif de contestation: la proposition d'assouplir les régimes de garde, actuellement de 24 heures, vers des régimes plus souples de 12, 10 ou 8 heures «plus en adéquation avec le volume d'activité des centres de secours». «Et que diriez-vous si les sapeurs-pompiers professionnels n'intervenaient qu'aux heures de bureau? s'insurge la Fédération autonome (FASPP). Ce ne sont pas des consommateurs en colère que les pompiers secourent, mais des victimes en détresse!»

Pire, souligne la FNSPF, «cette proposition occasionnera une augmentation de 30% de la masse salariale, car il faudra nécessairement tirer les effectifs vers le haut pour combler les heures manquantes. A moins que le choix soit fait de diminuer le niveau de garde opérationnelle, ce qui serait extrêmement grave...»

Hervé Jouanneau

Gouvernance: le débat rebondit

■ Faut-il en finir avec le principe de compétence partagée entre l'Etat et les collectivités? C'est en tout cas le souhait des rapporteurs de la mission d'évaluation et de contrôle, selon lesquels «la logique de départementalisation devrait aboutir à ce que les présidents des conseils généraux deviennent pleinement responsables de la gestion et des aspects opérationnels». «Qui paie, commande», affirmait déjà, en début d'année, le président de la Conférence nationale des Sdis, le député Eric Doligé. Le débat pourrait rebondir avec la réforme des collectivités locales, qui prévoit d'introduire un nouvel acteur dans le conseil d'administration du Sdis, la «métropole», qui se substituerait au conseil général sur le territoire qu'elle couvrira (lire pp. 10 et 11).